



# Le bruissement du Bétey

Lettre d'information  
de l'association Bétey Environnement

## Le Mot du Président

Chers adhérents, chers amis,  
Cela ne vous aura pas échappé, l'année 2002 se préfigure déjà à l'horizon avec son cortège de bonnes résolutions.

Je ne vous parlerai pas de mon programme pour les proches présidentielles mais plutôt des actions concrètes envisagées avec l'équipe de Bétey Environnement.

Nous avons souhaité en effet donner un nouveau dynamisme à l'association en multipliant les possibilités de rencontres entre les membres et en vous tenant mieux informé de nos diverses activités.

Ce dernier point est directement en rapport avec ce papier que vous tenez entre les mains.

C'est une ébauche et un premier essai de lettre interne que nous soumettons à votre critique pour qu'elle réponde convenablement à vos attentes.

Je vous laisse donc la parcourir et je me permets de vous souhaiter au nom de tout le conseil d'administration de l'association une bonne et heureuse année

# 2002 !

Fabrice CARRÉ, le président

## Une permanence pour l'association

Le mardi 18 décembre s'est tenue la première permanence de l'association à la salle du Marin du port ostréicole d'Andernos-les-bains. Nous avons formulé une demande à la mairie pour disposer d'un local communal, et celle-ci a répondu favorablement ; qu'elle en soit ici remerciée.

Cette permanence, en plus d'être un moment de « travail », est destinée à partager un instant de manière conviviale et de favoriser les échanges entre les adhérents. Pour l'instant, nous avons retenu comme date le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois à 18h30.

Nous espérons donc vous voir à ces occasions et je vous indique déjà la prochaine permanence qui aura lieu le mardi 19 février 2002.

## Actions et sorties :

- samedi 2 février :

**chantier d'entretien du ruisseau le Bétey**  
(RDV 9H Place de la Source)

- samedi 16 février :

**sortie au Pyla, « Formation et évolution du Bassin d'Arcachon »**, animée par C.Miltemberger  
(RDV 9H au siège de l'association)

- mois de mai :

**sortie botanique sur le Delta de l'Eyre et visite des ports de Biganos**  
(à programmer)

# 4<sup>ème</sup> assemblée générale, le 21 septembre 2001

## Résumé

Le Président de Bétey Environnement ouvre la 4<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle de l'association depuis sa création (le jour du printemps 1998). Cette assemblée s'adressait spécialement aux adhérents de Bétey Environnement, pour recueillir notamment leur avis sur un projet qui nous tient à cœur : le Pôle Environnement du Nord Bassin, centré sur un Relais Nature au lieu-dit Querquillas.

Le secrétaire énumère ensuite par groupe de travail, le bilan des actions menées en 2001. On retiendra notamment la dégustation de plats aux orties ou encore la ballade en VTT sur l'airial de la Haouteyre lors des journées de l'environnement en juin. Au chapitre des découvertes naturalistes, on peut se réjouir de la présence de la Rainette verte et de la Rainette méridionale sur les mares de Pujeau (derrière la zone artisanale d'Andernos-les-bains), de la présence du Fadet des laïches (papillon menacé en Europe et faisant partie des espèces prioritaires à conserver) sur plusieurs zones humides de Lanton et d'Andernos-les-bains. Côté travaux, on peut se féliciter d'une collaboration efficace avec M. Ornon, propriétaire riverain du Bétey, et M. Yves Lalande, élagueur, pour le dégagement de 2 chênes et un châtaignier tombés en travers du ruisseau l'hiver dernier.

Parmi les intentions pour 2002, on recrute des adhérents sur l'ensemble l'AVECICM contre le projet des déchets du Bassin d'Arcachon ; la botanique sur les berges du Bétey ; la du site de St-Brice les Quinconces ; un mieux connaître notre patrimoine programme de sorties naturalistes



retiendra pêle-mêle : le souhait de du Nord Bassin ; le soutien à d'incinérateur et pour le recyclage poursuite de l'inventaire participation au comité de gestion certain nombre de visites pour local (voir programme) ; un avec l'école primaire du Bétey.

En deuxième partie, Cédric PAIN rappelle le contenu du projet de Pôle Environnement proposé par Bétey Environnement, avant de donner la parole aux adhérents et aux personnes invitées. M. le Maire d'Andernos-les-bains, adhérent de notre association depuis sa création, tient à souligner qu'il n'y a pas de projet, de la part de la commune, définitivement établi pour l'aménagement de Querquillas, mais simplement une réflexion en concertation avec les différents acteurs concernés. Les membres de l'association ont manifesté leur intérêt pour le projet de Bétey Environnement tout en suggérant quelques pistes pour sa concrétisation.

La soirée s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié et l'exposé de Claude Miltemberger sur la biologie de notre tortue aquatique indigène, la Cistude d'Europe.

B. VIRY, le secrétaire



## Site Internet

Ça y est, Bétey Environnement possède son site Internet même s'il n'est pas encore totalement fini.

L'objectif est d'informer en priorité les habitants du Nord Bassin de nos projets et de nos réalisations. Par exemple, toute personne se connectant sur le Net pourra consulter et apprécier notre projet de Pôle Environnement pour le Nord Bassin.

C'est aussi un outil qui permet de diffuser nos informations à un large public sans dépenser le moindre Euro.

Prochainement, vous pourrez aussi découvrir le travail réalisé par l'école du Bétey, consulter la bibliothèque, télécharger un guide d'entretien du « parfait riverain du ruisseau du Bétey » ou encore visionner des clichés sur le patrimoine naturel du Nord Bassin.

Attention, Bétey Environnement est sur un « hébergeur » gratuit : nous n'avons donc pas le célèbre « www », il faut donc taper <http://betey.environnement.free.fr>

@ bientôt sur le site

Les Webmasters, Jean-Charles  
PENOT & Cédric PAIN

## Une bibliothèque commune

Chacun d'entre nous peut posséder chez lui des ouvrages concernant les nombreux domaines de l'environnement. L'idée est de proposer ces documents aux autres adhérents dans une grande base de données regroupant les références des documents. Cette base de données est déjà commencée. Libre à vous de l'enrichir et bientôt de la consulter sur le site Internet de Bétey Environnement.

Contact : Fabrice CARRÉ



## Merci Claude !

Voilà déjà un petit moment que Claude Miltemberger a rejoint Bétey Environnement. Nous avons déjà profité, en comité restreint, de sa connaissance sans égal du patrimoine local (en botanique, géologie, archéologie, histoire). Ainsi, nous ne saurions trop vous conseiller de participer aux sorties à venir que Claude se propose d'animer. Nous tenons d'ores et déjà à le remercier vivement pour son implication de plus en plus manifeste au sein de l'association, son enthousiasme et son grand dévouement.

Le conseil d'administration

# Contre l'incinérateur et pour le recyclage

La ville de Biganos s'était portée candidate pour accueillir une usine d'incinération mais les réactions des habitants aidés par l'association AVECIM-Environnement, ont fait échouer provisoirement le projet.

C'est en 1992 que fut créé le Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères de L'Ouest Girondin (SYTOMOG). Son objectif était de réduire le volume de nos déchets pour ne plus les mettre en décharge. En ce sens, le Syndicat, regroupant les élus des 17 communes concernées, avait décidé de la création d'un incinérateur.

Les connaissances actuelles montrent que l'incinération pose deux problèmes majeurs :

- la production de substances très toxiques pour l'homme et que l'on n'a pas les moyens de filtrer dans les fumées : les dioxines (issues de la combustion de plastiques chlorés mélangés à de la matière organique)
- la production de nouveaux déchets
  - . Les mâchefers, résidus solides de l'incinération. Ils sont lessivés pour enlever leur toxicité et représentent de 250 à 300 kilos pour 1 tonne de déchets.
  - . Les REFIOM, les Résidus d'Épuration de Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères qui seront stockés dans une décharge spéciale pour déchets toxiques. Ils représentent de 30 à 100 kilos pour 1 tonne de déchets.
  - . Les eaux qui servent aux différents lessivages devront être décontaminées.



L'incinération n'est pas la seule solution. La France a clairement optée pour celle-ci mais d'autres pays comme l'Allemagne ou l'Espagne ont choisit le tri-recyclage et le compostage. La Suède en 1993 optait pour le 100% recyclage.

Certes, il est vrai que si demain le SYTOMOG s'engageait dans la filière du recyclage / compostage de nos déchets, il faudrait une issue pour les refus du recyclage. Alors, certains disent que les incinérateurs existants de notre département pourraient accepter ces refus. D'autres suggèrent le stockage de ces déchets ultimes dans un Centre d'Enfouissement Technique respectueux de l'environnement.

Que pouvons nous faire, simple éco-citoyen ?

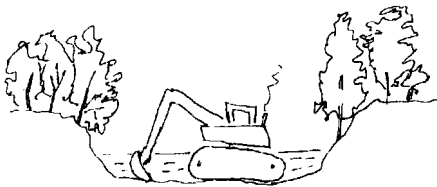


Habitons-nous à produire moins de déchets, à les trier, à les réutiliser et à les composter par nous même. Encourageons nos élus à envisager d'autres solutions que la création d'un nouvel incinérateur pour le traitement collectif. Et soutenons l'AVECIM-Environnement qui fait un travail remarquable de recherche d'alternatives.

Cédric PAIN, administrateur

# Carton rouge !

Nous avons le regret de vous annoncer la réalisation récente de travaux de recalibrage sur 500 m du ruisseau le Massurat qui forme la limite entre les communes de Lanton et d'Andernos-les-bains. Ce cours d'eau, long de 3 km, draine un bassin versant qui se confond en amont avec celui du Bétey avant de se jeter dans le Bassin d'Arcachon au niveau du camping Fontaine Vieille.



*illustrations tirées du Guide Technique d'entretien régulier des rivières, édité par l'Agence de l'Eau Adour Garonne*

B. VIRY

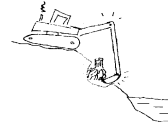


On ne débroussaillie pas au bouteur.



pas plus qu'au godet de pelle.

De même, on ne dessouche pas en berge.  
On n'enterre pas les souches en haut de berge



Bétey Environnement a constitué un dossier adressé à la Police de l'Eau départementale pour dénoncer ces travaux ne respectant pas le Code de l'environnement ni le Code de l'urbanisme.

L'association avait tenté de sensibiliser, durant l'été 2001, l'auteur de ces travaux qui avait déjà recalibré la Berle de Cassy sur 1 km.

Un procès verbal a été dressé par les gardes du Conseil Supérieur de la Pêche. Bétey Environnement n'a pas souhaité déposer une plainte. Des travaux de réhabilitation doivent être entrepris en concertation avec notre association.



Né le jour du printemps 1998, Bétey Environnement, compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents. Vouée initialement à la mise en valeur du ruisseau le Bétey, notre association s'intéresse aujourd'hui plus globalement à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel du Nord Bassin (d'Arcachon).

Si vous vous sentez proche de nos motivations, si vous souhaitez être tenu informé de nos actions ou si vous voulez tout simplement nous soutenir, n'hésitez pas à nous contacter et pourquoi pas à adhérer.

## COTISATIONS ANNUELLES

MEMBRE	INDIVIDUEL	FAMILLE
Sympathisant	<b>6 Euros</b>	<b>11 Euros</b>
Actif	<b>8 Euros</b>	<b>13 Euros</b>
Jeune actif	<b>2 Euros</b>	
Bienfaiteur	<b>12 Euros et plus</b>	<b>19 Euros</b>

Seuls les membres actifs et bienfaiteurs ont le droit de vote (1voix/adhésion) et de faire partie du conseil d'administration.

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit d'assister à l'assemblée générale annuelle.

Règlement des cotisations par chèque à l'ordre de l'association Bétey Environnement.

## BULLETIN D'ADHESION 2001-2002

Madame, Mademoiselle Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Désire adhérer à l'association Bétey Environnement en qualité de :

MEMBRE SYMPATHISANT

MEMBRE ACTIF

MEMBRE JEUNE ACTIF

(pour les mineurs, avec accord parental par écrit)

MEMBRE BIENFAITEUR

Signature

Ci-joint, ma cotisation de .....euros

A ....., le ..... 20.....